



Communiqué de Presse

Face à l'effondrement économique des céréaliers, un premier plan d'urgence essentiel mais insuffisant pour tenir dans la durée

Formalisé ce jour par la ministre de l'Agriculture, l'activation d'un fond d'urgence de 35 M€ dédié aux producteurs de céréales et de protéagineux, acte pour la première fois d'une prise de conscience de la réalité économique catastrophique des céréaliers français. Mais après trois années consécutives de revenus négatifs et une perte de chiffre d'affaires évaluée à 2 Mds€ pour 2025, cette aide sera insuffisante en l'absence d'une action européenne cohérente.

Paris, le 29/01/2026 - « Nous en alertons le gouvernement depuis des mois : chaque centime et chaque jour comptent ! Le déploiement d'un Fonds d'urgence dédié aux céréaliers formalisé aujourd'hui par la ministre, témoigne enfin de premières réponses concrètes à notre combat pour la survie des exploitations céréalier... Mais au regard de la gravité de la situation, le combat doit aller encore plus loin » insiste Éric Thirouin, président de l'Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales (AGPB).

Signée par Annie Genevard ce jeudi 29 janvier à l'occasion d'un déplacement dans la Nièvre, la circulaire de mise en œuvre de ce Fonds doté de 35 millions d'euros sera par ailleurs complétée d'une enveloppe de 5 millions d'euros destinée à la prise en charge des cotisations sociales pour les céréaliers qui en feront la demande (cotisations MSA).

Concrètement, les aides du Fonds d'urgence seront déclinées aux plus près des réalités du terrain, et notamment des zones à moindre potentiel, par l'activation de cellules de crises au niveau départemental, une demande de longue date de l'AGPB. Le président des Céréaliers de France salue l'effort du gouvernement mais nuance : « *40 millions d'euros d'aides alors que nos exploitations accusent, plus de 2 milliards d'euros de pertes de chiffre d'affaires rien qu'en 2025 : le calcul est malheureusement vite fait, nous ne tiendrons pas très longtemps si l'Europe reste sourde à nos propositions pour soulager nos trésoreries et sécuriser nos charges!* »

La réserve de crise européenne de 100 millions d'Euros, demandée par l'AGPB et portée par la France, reste à ce jour en attente d'activation par Bruxelles. Quant au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) sur les engrains, le dossier reste au point mort malgré les premières déclarations d'Emmanuel Macron du 7 janvier annonçant sa suspension.

« *Les agriculteurs attendent une vision cohérente pour avancer et nous saurons le rappeler autant de fois qu'il le faudra !* » avertit le président des Céréaliers de France.

A propos de l'AGPB :

L'AGPB (**Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales**) agit pour défendre les valeurs et les intérêts des producteurs français de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, sorgho...) Mobilisée au quotidien pour construire des solutions favorables à la compétitivité des exploitations

céréalières, l'AGPB accompagne les céréaliers dans des transitions responsables. Les céréaliers de France rassemblés au sein de l'AGPB ont à cœur de relever les défis des transitions agricoles successives pour produire plus et produire mieux. www.agpb.fr

Contacts presse :

Hélène MILESI – helene.milesi@comfluence.fr - 06 71 73 92 06

Quentin Valançon – Quentin.valencon@comfluence.fr - 06 73 18 20 56
